

Quelles politiques pour l'emploi ?

Sommaire

1. Créations et destructions d'emploi	1
1.1 Le chômage est le résultat de destructions nettes d'emplois.....	1
1.1.1 La nature du chômage	1
1.1.2 Une dynamique de créations/destruction d'emploi	2
1.2 Le chômage a des effets tant économiques que sociaux	3
1.2.1 Chômage et pauvreté économique.....	3
1.2.2 Chômage et faiblesse de l'intégration sociale.....	3
2. Trois types de politiques de l'emploi	3
2.1 Lutter contre un chômage classique.....	3
2.1.1 Un chômage consécutif d'un coût du travail trop élevé	3
2.1.2 Les politiques d'abaissement du coût du travail	4
2.2 Lutter contre une insuffisance de la demande anticipée	4
2.2.1 Le chômage de type Keynésien.....	4
2.2.2 Des politiques publiques de relance de l'économie.....	5
2.3 Lutter contre un chômage structurel	5
2.3.1 Les composantes du chômage structurel	5
2.3.2 Les politiques de qualification et de flexsécurité.....	5

1. Créations et destructions d'emploi

1.1 Le chômage est le résultat de destructions nettes d'emplois

1.1.1 La nature du chômage

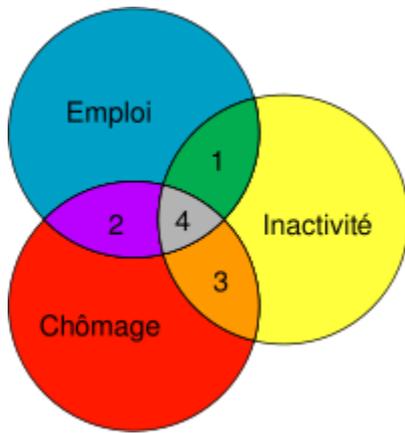
Le chômage manifeste avant tout un déséquilibre entre demandes et offres d'emploi. Le phénomène s'est durement accru depuis les années soixante-dix dans les PDEM. La France a été particulièrement touchée par l'effet de la crise de 2008 avec un nombre de chômeurs dépassant 3.5 Millions.

Au-delà du constat de la persistance du chômage se pose la question des méthodes de calcul du nombre de chômeurs en France. Officiellement, deux normes de définition existent : le chômage au sens du **BIT**, et le chômage au sens de Pôle emploi. L'INSEE retient les critères établis par le BIT pour donner régulièrement le chiffre des personnes sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) : être sans emploi, à la recherche effective d'un emploi, sans avoir travaillé plus d'une heure dans la semaine précédant l'enquête. C'est ce taux qui est retenu pour les comparaisons internationales. Pôle emploi recense quant à lui les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) qu'elle répartit en 5 catégories, la première catégorie A correspondant au le chiffre publié chaque mois du nombre de chômeurs (ie. les inscrits tenus de rechercher un emploi, sans activité). Les autres catégories recensant les chercheurs d'emploi en activité réduite courte ou longue (B et C), et ceux non tenu de rechercher un emploi (D et E) sont moins utilisées.

Encadré: les données de Janvier 2020 (source : [DARES](#) et [INSEE](#), à réactualiser).

Nombre de chômeurs DEFM (catégorie A du Pôle Emploi)	3 308 800
Nombre total de personnes en recherche d'emploi (toutes catégories sauf D et E)	5 442 900
Taux de chômage au sens du BIT (INSEE)	8.6 %
Taux de temps partiel subi parmi les actifs occupés	12%
Part des chômeurs de longue durée (plus de 1 an)	48 %

(Le taux de chômage se calcule en faisant le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs.)



Il ne faut cependant pas se limiter à ces seuls chiffres, puisqu'une partie des travailleurs sont en situation de sous-emploi. Ceci désigne l'ensemble des personnes ne travaillant pas autant qu'elles le souhaiteraient, ou dans des conditions de précarité forte. Ces personnes font alors partie du halo du chômage, du fait de leur vulnérabilité face à l'emploi. La crise économique entamée dans les pays occidentaux à partir des années 1970 a contribué à créer de nouvelles situations rendant cette catégorisation parfois incertaine.

On remarque d'abord qu'un certain nombre de personnes se trouvent entre une situation d'inactivité et de chômage (cf. zone 3). Parmi elles, beaucoup désirent travailler mais ne sont pas comptabilisées parce qu'elles ont trop peu de chance de retrouver un emploi (et sont donc dispensées de recherche d'emploi) ou parce qu'elles ont renoncé, par découragement, à rechercher un emploi. Dans ce dernier cas, il peut s'agir de chômeurs de longue durée subissant des cas d'extrême exclusion sociale, de mères au foyer désirant travailler mais n'entamant pas de démarche, ou encore d'étudiants choisissant de poursuivre leurs études à défaut d'avoir pu se faire embaucher. La zone floue entre

l'emploi et le chômage (cf. zone 2) s'accroît avec la multiplication des formes atypiques d'emplois : les travailleurs subissant un temps partiel non voulu, les personnes recherchant un emploi mais ayant un peu travaillé dans la semaine ou le mois de référence, ainsi que les personnes possédant un emploi précaire. De même, on trouve des situations intermédiaires entre l'emploi et l'inactivité (cf. zone 1), situation occupée par les individus faisant le choix de travailler moins. Enfin, les travailleurs clandestins ne sont catégorisables dans aucun des trois groupes (cf. zone 4).

1.1.2 Une dynamique de créations/destruction d'emploi

Le chômage s'appréhende en économie comme un stock de demandeurs d'emplois, alimenté par les flux de destruction d'emplois, diminué des flux de création d'emplois, et par ailleurs affecté par les flux d'entrées et de sorties d'activité.

Pour analyser le chômage il faut en effet d'abord tenir compte des variations de l'emploi total. Le « stock » de chômage dépend des variations de l'emploi et de la population active. Lorsque la population active augmente plus vite que l'emploi, le chômage augmente. On constate alors que la croissance du nombre d'emplois dépend d'un certain nombre de facteurs :

- La croissance de la production et/ou de la demande de biens et de services : plus la croissance est forte et plus la création d'emplois va être importante à productivité et durée du travail égales.
- La durée annuelle du travail : une baisse de la durée annuelle se traduit, pour un volume de production et un niveau de productivité horaire inchangés, par une hausse de l'emploi.
- La productivité du travail : pour un volume de production et une durée du travail inchangés, tout gain de productivité du travail se traduit par une baisse de l'emploi. Tant que la croissance de la production est supérieure à celle de la productivité par tête, il y aura une création nette d'emplois. La croissance du PIB peut être plus ou moins riche en emplois selon le rythme des gains de productivité.

Ces variations économiques permettent notamment de déterminer un taux d'emploi de la population : ceci désigne le rapport entre le nombre de personne d'une classe d'âge (les 15-64 ans) ayant un emploi et la population totale de cette classe d'âge. En longue période, ce taux a augmenté en France régulièrement (64% aujourd'hui).

Par ailleurs, ce volume d'emploi est affecté par des mouvements de destruction créatrice (Schumpeter, *again...*) Des activités disparaissent tandis que d'autres se développent en permanence, ce qui engendre nécessairement des destructions d'emplois dans certaines branches et des créations d'emplois dans d'autres. Ces mouvements d'entrée (embauches) et de sortie (fins de contrat, licenciement, démission, départ à la retraite) qui se traduisent par une rotation de la main-d'œuvre ont tendance à dégager des gains de productivité car les salariés se déplacent de secteurs moins productifs vers des secteurs au niveau de productivité plus élevés ce qui dynamise la croissance. C'est ce qui fait dire à certains que le chômage n'est pas qu'une fatalité, mais aussi parfois une nécessité. Les flux d'emplois sont en effet importants : on estime ainsi que 10 000 emplois sont créés et détruits chaque jour en France, et que 30 000 personnes quittent ou reprennent un emploi chaque jour. Cela permet relativiser le rôle des destructions d'emploi dans le chômage. En effet, si des emplois sont détruits d'autres sont créés dans le même temps. De plus, les innovations de produits et de procédés ont eu des impacts très nets sur l'emploi par secteur d'activité (tertiarisation massive), mais aussi par PCS (hausse des catégories intermédiaires et cadres). L'emploi en France est donc l'objet d'une recomposition permanente.

Cependant, seuls 13% des recrutements se sont faits en CDI, et 70% en CDD d'un mois ou moins en 2017. Cela montre que les entreprises gèrent l'essentiel de leurs mouvements de personnel en jouant sur les formes particulières d'emploi. Ces contrats précaires alimentent en retour le flux de chômage : ils représentent 44% des entrées dans le chômage.

La progression du chômage en longue période montre alors que les flux d'entrées sont supérieurs aux flux de sorties. Le chômage qui résulte des flux de création/destruction a alors deux composantes :

- Une composante conjoncturelle : les créations sont insuffisantes pour absorber la main d'œuvre, du fait d'une croissance défailante. C'est notamment l'explication de la hausse continue du chômage depuis 2008.
- Une composante structurelle : Dans la mesure où il faut un certain temps aux travailleurs pour trouver un emploi qui correspond à leur préférence en termes de localisation et de compétence, un chômage frictionnel est inévitable. Mais surtout, il peut exister un chômage technologique lorsque les chômeurs ne disposent pas des qualifications requises pour les nouveaux emplois disponibles (logique de progrès technique biaisé : le travail peu qualifié disparaît dans les PDEM).

1.2 Le chômage a des effets tant économiques que sociaux

1.2.1 Chômage et pauvreté économique

Le chômage, l'emploi précaire, le temps partiel, privent les ménages de revenus suffisants pour vivre : la pauvreté relative est très importante pour ces catégories. Et depuis la crise de 2008, le chômage et le travail atypique n'ont cessé de progresser. Robert Castel utilise alors l'expression de « précarité » (*La montée des incertitudes*, 2009) pour désigner la situation de certains individus alternant les périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité sans accéder de façon durable à l'emploi typique et ne pouvant de ce fait pas accéder à l'autonomie financière. Près d'un actif sur dix est au chômage et un emploi sur trois est atypique, c'est-à-dire précaire (CDD, intérim, stages) ou à temps partiel. Cette situation a des répercussions économiques importantes en matière de consommation, de capacité à s'insérer, à accéder au logement, etc. A cela s'ajoute le fait que l'exclusion de l'emploi typique se concentre sur certaines populations (immigrés, femmes, jeunes, personnes peu qualifiées ou peu diplômées) et certains territoires, particulièrement les quartiers défavorisés où le chômage sévit bien plus.

1.2.2 Chômage et faiblesse de l'intégration sociale

Pour de nombreux sociologues (R. Castel, S. Paugam) le degré d'intégration sociale dépend prioritairement de la relation au travail et à l'emploi. On peut ainsi déterminer :

- Une zone d'intégration : les individus bénéficient d'un emploi stable et de fortes relations sociales.
- Une zone de vulnérabilité lorsque l'emploi devient précaire et que la sociabilité s'amoindrit.
- Une zone de désaffiliation lorsqu'à l'emploi précaire ou au chômage s'ajoute une perte progressive des liens sociaux au point de perdre une partie de la protection sociale.

Depuis les années 80, la croissance du chômage et de l'emploi atypique ont fait basculer une partie de la population dans la zone de vulnérabilité (croissance des divorces, pertes d'amis...). Pour certains le basculement est si fort qu'ils tombent dans la zone de désaffiliation. Vivre le chômage ou la précarité, c'est aussi connaître un processus de disqualification sociale. (Voir chapitre liens sociaux et primat de l'individualisme pour une définition et un développement – notions aussi vues en première ES).

L'individu qui perd son travail se sent inutile pour la société, outre son statut, il perd peu à peu ses repères, ses habitudes. Il peut donc se retrouver à l'extrême dans une situation d'anomie. Cette perte de valeur de soi est accentuée par le regard des autres qui déconsidèrent celui qui vit « au crochet de la société », grâce aux aides sociales. La valorisation du travail accentue cette stigmatisation des chômeurs qui sont considérés par certains comme ne voulant pas trouver du travail et profitant des allocations (voir à ce sujet les crises du système de protection sociale dans le chapitre « justice sociale »). Le chômage est parfois vécu comme une humiliation, une déchéance sociale, qui provoque des souffrances psychiques. Ainsi par exemple, les chômeurs sont deux fois plus dépressifs que ceux qui ont un emploi stable.

2. Trois types de politiques de l'emploi

Face au chômage, 2 types de politiques sont possibles :

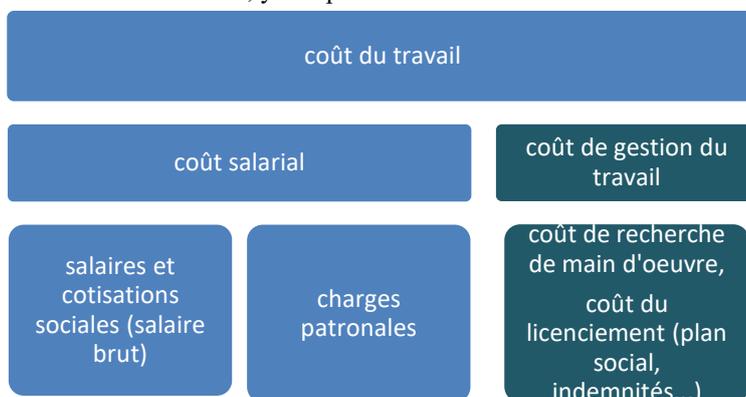
- Des politiques dites « passives », qui indemnisent les chômeurs et leur permet une intégration économique minimum grâce au taux de couverture (part des chômeurs qui reçoivent une indemnisation –autour de 48%-), au taux de remplacement (allocation en % du salaire perdu –en moyenne 65%-), et à la durée d'indemnisation (jusqu'à 2 ans).
- Des politiques dites « actives », qui ont pour objet d'augmenter le volume des emplois en jouant soit sur les variables de marché (coût du travail, etc.) soit sur des variables macroéconomiques (demande, mais aussi niveau de formation, etc.). Les politiques actives dépendent de l'interprétation que l'on a de l'origine du chômage. Ces politiques « actives » rassemblent les politiques de l'emploi.

2.1 Lutter contre un chômage classique

2.1.1 Un chômage consécutif d'un coût du travail trop élevé

Le coût du travail représente l'ensemble des coûts liés à la main d'œuvre salarié, y compris certains coûts « cachés » comme les coûts d'embauche et de licenciement.

Pour les économistes libéraux (Walras, Pareto, Pigou, Rueff...), les difficultés d'ajustement du coût du travail sont une des raisons principales du chômage (on parle de chômage classique). La rigidité du marché du travail, et en particulier, la rigidité des salaires réels est alors accusé. En effet, en concurrence pure et parfaite, toute hausse du chômage devrait se traduire par une baisse du salaire réel puisque l'offre de travail devient supérieure à la demande de travail, dans une logique microéconomique (Cf. Chap précédent). Si cela n'est pas possible du fait des réglementations, des normes d'emplois, de la borne du salaire minimum, on crée alors des trappes à inaktivités ou des trappes à chômage.



Selon cette lecture, la baisse du coût du travail devrait en conséquence avoir de nombreux effets positifs :

- Les entrepreneurs seront incités à embaucher davantage. En effet, le coût marginal du travail, celui du dernier travailleur embauché, deviendra inférieur à sa productivité marginale. L'entreprise préférera donc employer un salarié supplémentaire plutôt que de substituer le capital au travail. Ceci devrait profiter aux jeunes et aux sans diplôme qui ont une faible productivité par manque d'expérience et de qualification.
- La baisse du coût salarial devrait rendre les entreprises plus compétitives. La baisse du coût unitaire du travail réduit les coûts unitaires de production et, dans un marché concurrentiel, les prix de vente. Les entreprises vont donc augmenter leur compétitivité-prix sur les marchés internes et externes, dans le cadre d'une économie mondialisée. Elles vont augmenter leurs parts de marché et produire davantage pour répondre à la hausse de la demande. A productivité constante, cette hausse de la production se traduira par des embauches et une diminution du chômage.

L'une des solutions préconisées par les économistes libéraux serait donc d'abaisser l'ensemble du coût du travail pour faciliter les embauches.

2.1.2 Les politiques d'abaissement du coût du travail

A partir des années 1980-1990, les différents gouvernements ont utilisé pour parties des politiques de réduction du coût du travail pour combattre le chômage, l'objectif étant alors principalement de limiter le coin fiscal.

- En diminuant les cotisations sociales patronales sur les bas salaires : il s'agit d'inciter les entrepreneurs à embaucher certains types de chômeurs en leur proposant en contrepartie un allègement des cotisations sociales. Les jeunes et les travailleurs peu qualifiés sont souvent les cibles de ce type de politique. Dans la même logique, les emplois aidés permettent l'embauche de personnes exclues du marché du travail, avec un objectif de qualification (logique des contrats de génération par exemple).
- En augmentant le salaire minimum moins rapidement que le salaire médian, le smic étant considéré comme trop élevé pour l'embauche des jeunes non qualifiés ou inexpérimentés.
- En déréglementant le marché du travail : il s'agit de diminuer les coûts d'embauche et de licenciement en diminuant les réglementations portant sur l'embauche et sur les licenciements. C'est le cas de certains aspects de la Loi El Khomri de mai 2016 et de la loi travail de septembre 2017.
- Enfin, en facilitant la flexibilité du travail : il s'agit de faire varier le salaire ou le volume d'emploi en fonction de l'activité. Les primes, l'augmentation de la part variable du salaire, l'intéressement aux bénéfices permettaient déjà cette flexibilité. De plus, la flexibilité quantitative est depuis longtemps pratiquée avec le développement des formes particulières d'emploi. Les accords de compétitivité signés en 2013 par les partenaires sociaux facilitent cette flexibilité en jouant sur la flexibilité quantitative (voir chapitre *marché du travail et gestion de l'emploi*).

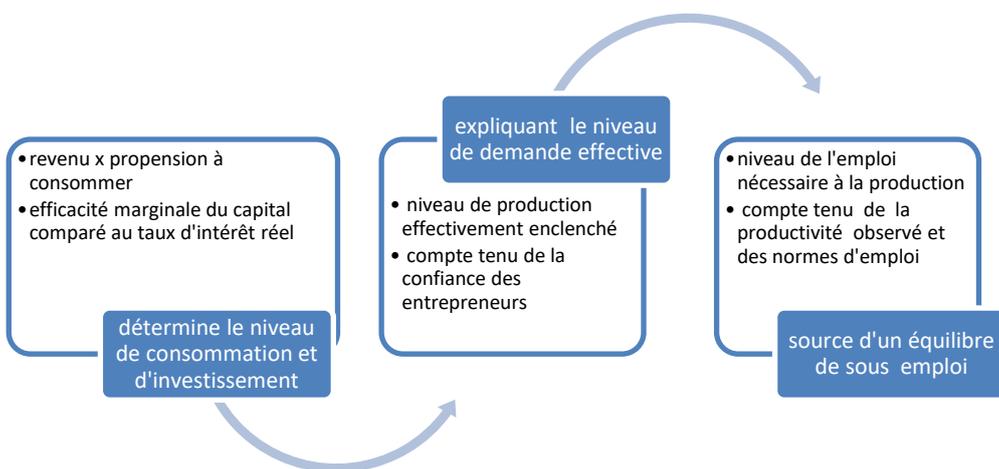
Ces politiques ont cependant eu des effets limités sur le niveau de chômage, pour un coût très important pour l'Etat : des évaluations portant sur les emplois non qualifiés montrent que le budget de 5 milliard d'allègement annuel aurait permis de créer ou sauvegarder 250 000 emplois dans les années 2010 (soit un coût brut par emploi de 20 000 euros /an, 10 000 si on enlève le coût évité du chômage). Par ailleurs, on observe généralement deux limites importantes à ce type de politique :

- il peut exister des effets d'aubaine, lorsqu'un employeur embauche une personne avec des allègements de charges, alors qu'il aurait embauché de toute manière, ou qu'il profite de certaines facilités de contrats (comme c'est le cas avec le CDDU).
- il peut y avoir un ralentissement du pouvoir d'achat qui va peser sur le niveau de consommation. En effet, les entreprises ont intérêt à embaucher à un niveau de salaire qui leur permet de bénéficier du maximum d'allègement, c'est-à-dire à un niveau inférieur à 1.6 fois le Smic aujourd'hui (seuil à partir duquel il n'y a plus d'allègement de charges). Cette stratégie augmente le nombre des emplois à bas salaires. On peut alors observer une trappe à bas salaire qui pèse sur le pouvoir d'achat et ralentit la consommation. Les entreprises peuvent donc réduire leur niveau de production au niveau de la demande anticipée ce qui va favoriser un chômage conjoncturel ou de type Keynésien.

2.2 Lutter contre une insuffisance de la demande anticipée

2.2.1 Le chômage de type Keynésien

La logique Keynésienne est totalement différente : elle ne se place pas du point de vue du marché du travail, et récuse les



explications par les coûts pour se concentrer sur une explication du fait de l'insuffisance de la demande macroéconomique. Pour Keynes, le niveau de l'emploi dépend du niveau de production, pour un niveau de productivité et une durée annuelle du travail donnés, qui lui-même dépend du niveau de la demande effective des entrepreneurs. La demande effective correspond à la demande anticipée des entrepreneurs, pour laquelle ils vont mettre en œuvre un certain volume de production. Si la

demande effective est faible, les entrepreneurs fixeront un niveau de production faible et toute la population active ne trouvera pas forcément d'emploi. En conséquence, le niveau d'emploi peut ne pas correspondre au niveau du plein emploi : il peut donc exister des situations où l'offre et la demande de marchandises s'équilibrent parfaitement avec néanmoins du chômage. C'est la logique de l'équilibre de sous-emploi qui conjugue équilibre entre l'offre et la demande de biens et déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Il peut alors exister un chômage involontaire causé par une insuffisance de la demande de biens et services adressée aux entreprises, laquelle provient de la faiblesse des revenus distribués aux salariés (salaires réels insuffisants) ou de l'insuffisance des investissements. Le chômage existant accroît encore cette insuffisance de la demande et s'enclenche alors le cercle vicieux de la dépression (ou de la récession) que l'on ne pourra briser que par l'intervention de l'Etat à travers une politique volontariste de soutien de la demande (ou de relance par la demande).

2.2.2 Des politiques publiques de relance de l'économie

Le marché étant incapable de rééquilibrer automatiquement une économie nationale et d'assurer le plein emploi, il faut que l'Etat intervienne pour augmenter la demande globale (qui comprend consommation privée + investissement des entreprises + dépenses publiques) avec pour objectif d'atteindre le plein emploi. Il a sa disposition deux moyens :

- La politique budgétaire de relance : l'Etat peut lancer une politique de dépenses publiques (avec une augmentation des investissements publics) qui vont susciter un flux de consommation et provoquer le phénomène du multiplicateur de dépense publique, comparable au multiplicateur d'investissement keynésien. Il peut aussi augmenter les revenus sociaux des catégories défavorisées de la population car elles ont une forte propension à consommer. Diminuer la fiscalité sur les revenus ou sur la consommation afin de redonner du pouvoir d'achat aux consommateurs pour qu'ils augmentent leur consommation est aussi possible, avec une moindre efficacité selon Keynes. Enfin, il est possible de subventionner ou défiscaliser les investissements privés afin d'inciter les agents économiques à investir.
- La politique monétaire : Pour relancer la demande, il faut aussi diminuer le taux d'intérêt réel afin d'inciter les agents économiques à emprunter pour dépenser. Cela permet aussi d'accroître la profitabilité des entreprises et les inciter à investir. Cette politique est cependant du ressort des banques centrales, qui sont indépendantes des Etats.

Les politiques keynésiennes de relance ont connu leur heure de gloire lorsqu'elles ont contribué à sortir de la grande dépression puis pendant les trente glorieuses. Elles ont cependant échoué à vaincre la stagflation des années 70 et 80. La crise de 2008 marque cependant le retour d'une politique de dépenses publiques (quasi honteuse) dans la plupart des PDEM qui on fait le choix de laisser filer leur déficit budgétaire pour endiguer la crise et son cortège de destruction massive d'emploi. Il existe cependant deux limites majeures à ce type d'intervention :

- D'une part, la contrainte extérieure peut être très forte et rendre inefficace la relance : si la nation n'est pas compétitive en terme de prix ou mal adaptée à la demande des consommateurs, toute relance de la demande par l'Etat va se traduire par une hausse des importations et par un déficit extérieur.
- D'autre part, la contrainte budgétaire s'impose de plus en plus : les Etats sont lourdement endettés et le service de la dette augmente régulièrement. Il y a alors risque d'un effet boule de neige de la relance par l'endettement.

Attention : voir aussi les chapitres sur les sources de la croissance et l'instabilité de la croissance !

2.3 Lutter contre un chômage structurel

2.3.1 Les composantes du chômage structurel

En période de croissance, le chômage n'est pas nul : c'est la preuve que le chômage conjoncturel n'est qu'une partie de l'explication. On considère même désormais que le chômage structurel constitue la majeure partie du chômage. Ce chômage structurel correspond à l'ensemble des formes de chômage liées à des inadéquations durables entre offre et demande d'emploi (la perspective de départ est d'abord libéral, mais on ne peut limiter le chômage structurel à une seule approche libérale) :

- du fait d'une information imparfaite sur la nature des postes proposés, source d'un chômage frictionnel,
- du fait d'une inadaptation aux qualifications demandées, source d'un chômage de type technologique,
- du fait du choix de quelques-uns de ne pas chercher activement un emploi, source du chômage volontaire,
- du fait d'une borne de chômage n'accéléralant pas l'inflation, source d'un taux de chômage «naturel».

On peut mesurer la progression du chômage structurel par un déplacement (à droite) de la courbe de Beveridge, mesurant le lien entre taux d'emploi vacant et taux de chômage. Le chômage structurel semble alors bien s'accroître dans les PDEM : l'appariement est de plus en plus difficile, principalement du fait d'un manque de qualifications et/ou de compétences, alors que les postes évoluent de plus en plus fréquemment avec le progrès technique.

2.3.2 Les politiques de qualification et de flexsécurité

Une partie des politiques de lutte contre un chômage structurel considère qu'il faut avant tout limiter les rigidités du marché du travail, qui créent le défaut d'appariement. On retrouve donc les outils classiques proposés pour baisser les coûts du travail. Pour une autre partie, les politiques de lutte contre le chômage structurel sont principalement axées sur la formation et la qualification. Cela répond notamment à la stratégie dite de Lisbonne, visant à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde, accompagné d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi. La formation initiale ou continue permet en effet :

-d'améliorer l'employabilité des salariés, c'est-à-dire leur capacité à trouver ou à retrouver un emploi, ou diminuer leur vulnérabilité face au chômage, soit en approfondissant leurs connaissances professionnelles, soit en modifiant leurs domaines de compétence lorsqu'il s'agit d'une reconversion.

-d'améliorer la compétitivité de l'entreprise car, d'une part, un salarié qualifié est plus productif qu'un non qualifié ce qui permet d'accroître la productivité (compétitivité-prix) et, d'autre part, la qualité du produit ou du service rendu est meilleure (compétitivité hors-prix).

- de faciliter l'ajustement entre l'offre et la demande de travail ce qui devrait réduire le chômage technologique.

Les emplois aidés ou protégés sont aussi une réponse ponctuelle au chômage structurel, à la condition qu'il s'agisse d'un marche-pied vers l'emploi « classique ». Le gain d'employabilité des personnes en emploi aidée reste cependant très faible au final, ce qui a conduit le gouvernement Macron à supprimer une bonne partie des contrats aidés.

Enfin, les logiques de flexsécurité ou flexisécurité semblent de plus en plus s'imposer en réponse au chômage structurel : il s'agit de concilier la flexibilité et la sécurisation des parcours professionnels grâce à :

- un niveau de protection de l'emploi très faible permettant une grande flexibilité et des ajustements rapides des emplois (selon la logique des flux de destruction/création d'emploi)

- une indemnisation du chômage généreuse en contrepartie (jusqu'à 90% de taux de remplacement pour les bas salaires au Danemark par ex)

- une politique du marché du travail très active avec un accompagnement très fort des chômeurs, des formations ciblées, etc. on « sécurise » ainsi la transition entre 2 postes et les trajectoires des individus tout au long de la vie.

Notions à maîtriser sur ce chapitre :

Acquis du programme de première : *chômage, productivité, demande globale, politique monétaire, politique budgétaire, rationnement.*

Nouvelles notions : *Flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, qualification, demande anticipée, salariat, précarité, pauvreté.*

Exemples de questions possibles pour la 1^{ère} partie de l'épreuve composée :

- Comment peut-on lutter contre un chômage de type classique ?
- Quelles formes peuvent prendre la flexibilité du travail ?
- Montrez qu'une politique de soutien à la demande globale peut être un instrument de lutte contre le chômage.
- Présentez un lien entre demande anticipée et chômage.
- Quelles sont les transformations de l'emploi qui fragilisent le lien entre travail et intégration sociale ?

Exemples de questions possibles pour la 2^{ème} partie de l'épreuve composée :

- présenter et analyser un document statistique présentant le montant des allègements de charges sociales.
- présenter et analyser un document statistique mentionnant les flux bruts de création et de destruction d'emplois.

Exemples de questions possibles pour la 3^{ème} partie de l'épreuve composée :

- Comment les politiques d'abaissement du coût du travail peuvent-elles lutter contre un chômage classique ?
- Analysez les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien.
- Vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi fragilisent le lien entre travail et intégration sociale.

Exemples de sujets de dissertation possibles

- Dans quelle mesure la baisse du coût du travail est-elle une solution efficace pour lutter contre le chômage ?
- Les politiques visant à renforcer la flexibilité du marché du travail sont-elles suffisantes pour lutter contre le chômage ?
- Montrez que la diversité des formes du chômage peut orienter les politiques de l'emploi.
- Le chômage remet-il nécessairement en cause l'intégration sociale ?